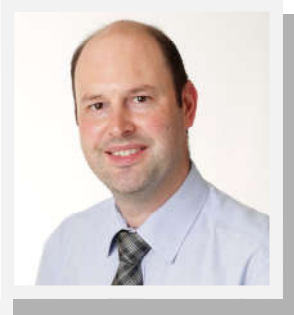


**EDITORIAL**

Dans un contexte sanitaire particulier, se sont tenues les élections pour les URPS. Merci à toutes et tous pour votre mobilisation, la profession pharmaceutique est encore une fois celle qui s'est le plus mobilisée. Au-delà des résultats, c'est une nouvelle équipe soudée, largement remaniée avec 6 entrants dont 4 jeunes femmes, qui s'est immédiatement mise au travail.

Vous trouverez d'ailleurs le nouvel organigramme de l'URPS en page 2.

J'ai l'honneur de présider à nouveau cette assemblée. J'ai fixé un cap pour tous les élus : continuer à vous accompagner au quotidien dans la sortie de cette pandémie, vous accompagner dans l'amélioration de votre exercice, que cela soit sur la dispensation, sur les nouvelles missions ou encore l'exercice coordonné. Vous retrouverez dans ce numéro le nouvel organigramme de notre structure.

Après cette période compliquée, éprouvante nerveusement et physiquement, je vous propose de prendre quinze minutes de votre temps pour compléter un questionnaire qui nous permettra d'évaluer au mieux vos besoins et votre ressenti sur l'évolution de notre profession.

L'URPS Pharmaciens vit grâce au dynamisme de ses élus, mais surtout grâce à votre implication forte dans les actions que nous déployons. Vous pourrez retrouver les résultats de certaines actions, ainsi qu'un agenda des prochaines manifestations tout au long de la lecture de cette lettre d'information.

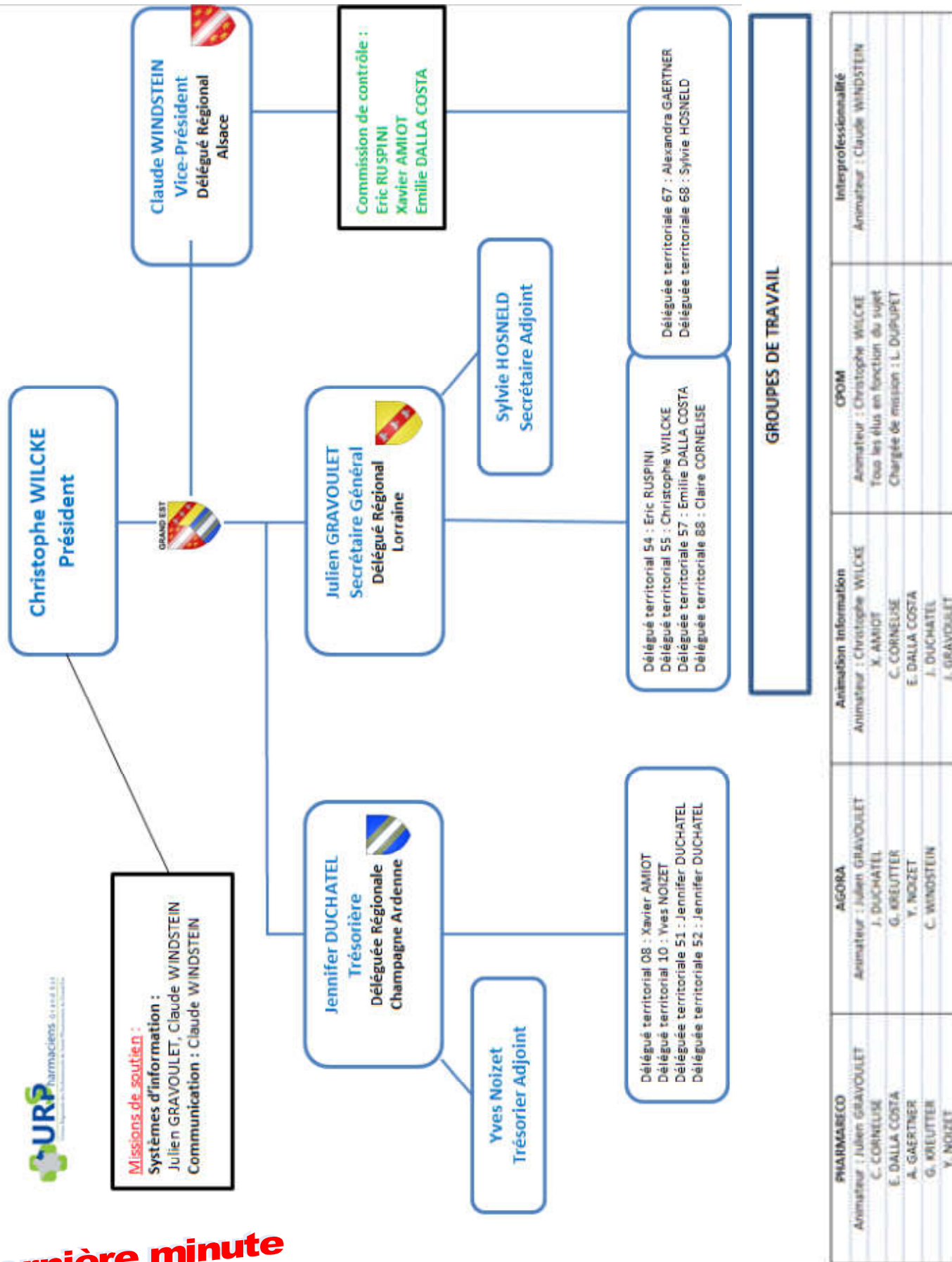
Bonne lecture à toutes et tous,

Christophe WILCKE,  
Président

**Installation de la nouvelle assemblée de l'URPS Pharmaciens Grand Est :**

C'est dans une ambiance solennelle mais décontractée et en présence de la Directrice Générale de l'ARS Grand Est, Madame Virginie CAYRE et du Directeur Adjoint de la direction des soins de proximité, Monsieur Frédéric CHARLES, que la nouvelle assemblée a été installée le 1er juin dernier. Cette installation a permis aux 12 membres élus, après les élections internes au bureau et dans la commission de contrôle, d'appréhender les lourds et nombreux chantiers qui seront à mener pour les 5 années à venir. De nouvelles commissions ont été créées afin de répondre au mieux à l'évolution par la prospective de notre profession.



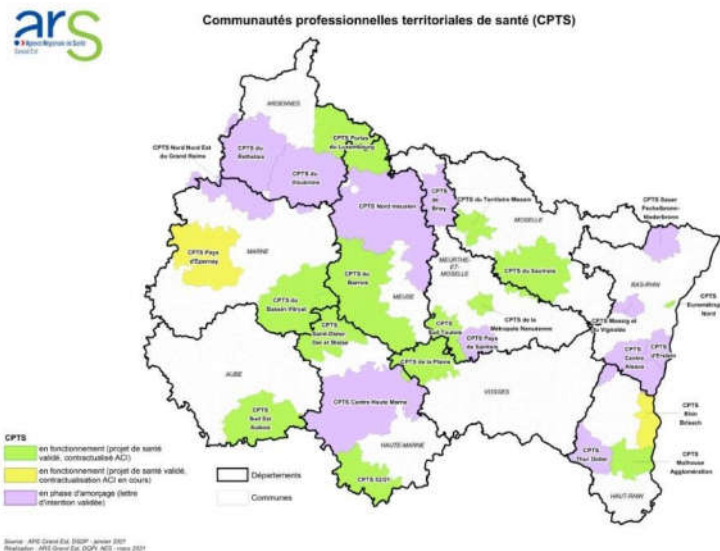


## Dernière minute

**Le projet Article 51 « AKO@dom-PICTO Pour un accompagnement humain et numérique des patients atteints d'un cancer à l'initiation d'un traitement par thérapie orale et/ou par immunothérapie »** à fait l'objet d'une publication de l'arrêté d'autorisation. Ce projet, construit avec Continuum Plus, le réseau régional de cancérologie NEON et l'URPS Pharmaciens Grand Est va démarrer dès la rentrée. Vous recevrez courant septembre une information complète sur les possibilités d'accompagnement à l'officine de vos patients sous chimiothérapie orale.

## Exercice Coordonné :

Vous le savez l'enjeu actuel d'une meilleure prise en charge du patient et de sa santé passe par la mise en place d'un exercice coordonné. Que cet exercice se fasse sous forme d'une CPTS, d'une ESP, ou d'une MSP, votre URPS participe activement depuis quelques années à l'ensemble des comités régionaux concernant ce nouveau mode d'exercice pour l'ensemble des professionnels de santé. N'hésitez pas à nous solliciter pour toute demande ou si vous souhaitez participer ou être à l'origine d'une telle structure.



## COVID-19 :

L'URPS Pharmaciens Grand Est a essayé de vous accompagner dans votre activité au quotidien durant cette crise, dont malheureusement nous ne sommes pas encore sortis. Il y a trois mois, nous avons décidé de modifier la communication en vous envoyant régulièrement les dernières nouveautés et en laissant sur notre site la mise à jour complète de notre note d'informations. Egalement, les logigrammes vaccination, tests antigéniques, tests sérologiques, autotests sont actualisés en fonction des modifications.

Je ne souhaite pas vous abreuver de chiffres et de statistiques dans cet article, mais seulement vous remercier, vous et vos équipes, pour votre engagement sans faille vis-à-vis des autres professionnels de santé et surtout vis-à-vis de vos patients.

## Soins Non Programmés (SNP) :

L'étude sur les demandes de soins non programmés en officine continue jusqu'à mi-novembre afin d'avoir un retour sur toutes les saisonnalités. Vous pouvez retrouver une présentation des résultats intermédiaires en visionnant le replay du webinar de mai 2021. Egalement, un article de presse est disponible dans un des derniers numéros du quotidien du pharmacien. Il est toujours possible d'intégrer cette étude rémunérée dont les enseignements seront très importants pour nombres de sujets : système d'accès aux soins (SAS), exercice coordonné, « prescription » pharmaceutique, crise sanitaire.

## Questionnaire sur l'après Covid :

Vous avez été destinataire d'un mail vous invitant à répondre à un questionnaire sur vos besoins et votre ressenti après, près d'un an et demi de crise sanitaire. Ce questionnaire doit nous permettre de consolider plus encore notre accompagnement envers vous pour ce mandat. Nous vous rappelons que ce questionnaire est à destination de l'ensemble des pharmaciens de l'officine, titulaires et adjoints compris.

Si ce n'est encore fait, voici l'adresse pour compléter le questionnaire envoyé par mail le 11 juillet :

<https://enquetes.univ-lorraine.fr/index.php/444153?lang=fr>

Date limite pour ce questionnaire le 20 août 2021.

## Tumeurs solides et thérapies ciblées à l'officine :

Réservez dès à présent votre soirée du **mardi 14 septembre** pour une visioconférence, à partir de 19h30 organisée en partenariat avec Pfizer oncologie sur le thème : recherche de mutations dans les tumeurs solides jusqu'aux thérapies ciblées à l'officine. Vous recevrez les liens de connexion un peu avant cette manifestation. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en envoyant un mail au secrétariat: [secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr](mailto:secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr)



Vous le savez, pour communiquer avec vous concernant l'actualité, la crise sanitaire ou encore vous faire passer des informations importantes, nous avons besoin de vos coordonnées. A l'occasion d'un changement de titulaire, d'un transfert ou tout simplement de coordonnées téléphoniques ou d'adresse mail, nous vous serions reconnaissant de nous faire parvenir un mail à [secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr](mailto:secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr) avec vos coordonnées. De même, si vous ne recevez pas nos mails, merci de vous signaler afin que nous puissions vérifier ensemble ces données. N'hésitez pas non plus à vous rendre sur le site internet de l'URPS afin de retrouver les informations pertinentes soit dans la partie grand public ou dans la partie sécurisée du site.



### **Retour sur le projet d'étude de l'insuffisance cardiaque :**

Près de 150 personnes ont participé à l'automne 2019 aux 6 soirées de formation sur l'insuffisance cardiaque. A la suite de ces soirées, nous vous avons conviés à repérer vos patients insuffisants cardiaques et à mener un entretien avec eux. Nous avons ensuite analysé et évalué vos retours. Malgré un nombre de patients inclus inférieur à nos attentes, nous avons pu dégager des tendances que nous vous invitons à retrouver dans le rapport complet disponible sur notre site internet. Une publication scientifique est également en cours de rédaction.



### **Expérimentation HPV :**

Afin d'améliorer la couverture vaccinale, l'ARS Grand Est et l'Assurance Maladie avec l'appui logistique de l'URPS pharmaciens, ont mis en place une expérimentation permettant la suppression du reste à charge. Suite au courrier de sensibilisation adressé par l'assurance maladie à certains assurés, les officines implantées sur un territoire d'expérimentation (certaines officines du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, lieu dans lequel le taux reste extrêmement bas), les pharmaciens se voient rembourser le reste à charge pour les patients n'ayant pas de mutuelle complémentaire. Les pharmaciens implantés dans les zones d'expérimentation ont été informés par un courrier de l'URPS en avril dernier. Ce reste à charge est envoyé sous forme d'un tableau de relevé envoyé de manière trimestrielle au secrétariat de l'URPS pour un règlement par l'URPS Pharmaciens Grand Est. Cette expérimentation est unique en France métropolitaine.



### **PharmaReco® :**

Le site Pharmareco est né du travail des élus souhaitant vous apporter en un clic toutes les informations nécessaires à la prise en charge des patients avec ou sans ordonnance. Je vous invite à le consulter et à nous faire part de recommandations que vous souhaiteriez voir traitées. Si l'âme vous en dit, vous pouvez également nous rejoindre en tant qu'auteur de recommandation. ([www.pharmareco.fr](http://www.pharmareco.fr))



### **SECRETARIAT**

URPS Pharmaciens Grand Est, 18 Quai Claude Le Lorrain, 54000 NANCY  
[secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr](mailto:secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr)  
09.53.73.45.34

Secrétariat (Madame Geneviève KUHN) est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00.

Le secrétariat est fermé pour congés annuel de la secrétaire jusqu'au 16 août inclus. En cas de besoin, merci d'envoyer un mail à [cwilcke@urpspharmaciensgrandest.fr](mailto:cwilcke@urpspharmaciensgrandest.fr)

La chargée de Mission (Docteur Laurence DUPUPET) est présente du Lundi au Vendredi.

